

## COMMUNIQUÉ

### **Vidéosurveillance : réaction de l'opposition.**

VICHY – Le conseil municipal de Vichy a appris ce matin par la presse l'installation d'un dispositif de vidéosurveillance complémentaire dans la ville et l'embauche de nouveaux policiers pour le faire fonctionner.

L'opposition saisit cette occasion pour rappeler son avis sur le sujet : « la sécurité des biens et des personnes est un principe républicain et constitutionnel. Toute politique censée y aboutir est donc bienvenue mais la vidéosurveillance n'est pas une bonne réponse » a indiqué l'opposition en saluant « la franchise » du commissaire de police de Vichy qui dit clairement où nous en sommes en évoquant une augmentation de la délinquance globale — ainsi que l'opposition l'avait exprimé au conseil municipal du 19 décembre — et vraisemblablement un transfert de la délinquance de proximité vers les villes voisines de Cusset et d'Abrest.

« Dans toute action publique, il faut peser contrainte et résultat. La contrainte de la vidéosurveillance en terme de libertés publiques est assez lourde ; ce n'est pas nous qui le disons, c'est la commission nationale de l'informatique et des libertés dans une note édifiante où Alex Türk indique à madame Alliot-Marie qu'un meilleur encadrement de la vidéosurveillance est indispensable » note le groupe d'opposition. Il évoque également la contrainte financière d'achat, d'installation, de maintenance et d'utilisation de ces caméras, « coût que le maire n'évoque jamais de manière globale : en 2008, année électorale, on a installé la vidéosurveillance en nous promettant un comité d'éthique et un fonctionnement à coût constant... le comité d'éthique n'est jamais venu et la promesse de coût constant, on voit où nous en sommes avec une salle, des équipements et des personnels dédiés ! »

Et face à ces contraintes, le résultat est, de plus, bien maigre selon l'opposition : « avec 22 caméras, on a réglé une dizaine d'affaires délictuelles, on n'a pas fait baisser la délinquance générale qui augmente à Vichy et on a déplacé 2% de la délinquance de proximité vers Abrest et Cusset où les chiffres explosent ». Et les conseillers municipaux de voir la réaction du maire comme un « aveu ». « Le maire ne parle pas de sécurité mais de sentiment d'insécurité ; il est dans les mots, dans les sensations. C'est un résumé parfait, et signé de son auteur, de ce qu'est la politique municipale : le discours qui tient lieu d'action » s'indigne le groupe.

LES MEMBRES DU GROUPE SONT :

GERARD CHARASSE (H.), ISABELLE RECHARD, CHRISTOPHE POMMERAY, GLORIA SZPIEGA,  
MICHEL MARIEN, HELENE MILLET, JEAN-GUY SIMON, MARIE FRADIN ET JEAN-MARIE CHOQUET

# *Mairie de Vichy*

ENSEMBLE, RÉUSSIR VICHY  
GROUPE D'OPPOSITION

Et l'opposition de rappeler son analyse, diffusée sur son blog en mai 2008 mais surtout ses propositions concrètes : « nous sommes face à une situation alarmante d'une délinquance qui ne trouve pas en face d'elle ni suffisamment de prévention ni suffisamment de force. On demande à la police nationale de faire beaucoup plus avec beaucoup moins de moyens en la dotant d'un système qui n'a de sens qu'après l'infraction. La ville devrait d'abord mettre en avant ses difficultés à régler les problèmes de délinquance pour obtenir plus de moyens de l'État plutôt que de tenter de les cacher. À Vichy, ensuite, l'ilotage a très bien fonctionné lorsqu'il était utilisé comme un système de veille et de prévention. Ce sont des décisions simples à prendre et peu coûteuses pour la ville » proposent les conseillers d'opposition en rêvant aussi « d'un peu moins d'angélisme » et que les élus concernés « habitent sur place. Pour comprendre la situation, pour prendre les bonnes mesures, les évaluer, les accompagner, les faire accepter et partager, il faut vivre ici, pas à Paris ou à Clermont-Ferrand »./.

PIÈCES JOINTES : //

CONTACT : Christophe Pommeray, +33 6 08 53 10 26

1267\_c20\_videosurveillance.docx

---

26/01/09 - 22:31

LES MEMBRES DU GROUPE SONT :

GERARD CHARASSE (H.), ISABELLE RECHARD, CHRISTOPHE POMMERAY, GLORIA SZPIEGA,  
MICHEL MARIEN, HELENE MILLET, JEAN-GUY SIMON, MARIE FRADIN ET JEAN-MARIE CHOQUET